

Elle ne pardonnait pas à Janson d'avoir déjoué sa tactique.

Cette magistrale étude a valu à Monseigneur Douais de chauds applaudissements. D'un style très élevé, quoique sobre et sans apprêt, elle n'en a que mieux captivé l'auditoire. M. de Bonnault s'en fait l'interprète et remercie le prélat en l'assurant que mieux que ses paroles le nombre inusité de nos confrères témoigne de l'intérêt qui s'attache à ses savants travaux.

Monseigneur l'Evêque a donné quelques explications complémentaires sur la carrière de Forbin-Janson. C'est M. de Pomponne qui a fait valoir ses talents auprès du roi. Janson fut, en 1679, nommé évêque de Beauvais, afin de rester dans l'orbite de Versailles. Le chapeau de Cardinal lui fut enfin donné le 25 février 1690. Louis XIV et Madame de Maintenon en eurent une grande reconnaissance envers le pape. C'est même à cette occasion que le grand roi fit rapporter les quatre articles de 1682.

Monseigneur Douais nous a promis de nous entretenir de cette question une autre fois. Nous y comptons.

Le sujet qu'aborde ensuite M. le Comte Jacques de Bréda sort un peu du domaine de l'histoire, bien qu'il y confine par quelque endroit. Un romancier en vogue, M. Maurice Montégut, n'a-t-il pas eu l'idée d'écrire un roman pseudo-historique, *le Roi sans Trône*, en lui donnant Compiègne pour théâtre et Louis XVII pour héros. Le rendez-vous de ses personnages est à la « Cloche d'Or ». Vous devinez qu'il s'agit de l'Hôtel de la Cloche. Le chevalier de Grand-Lys, c'est le fils de Louis XVI, évadé du Temple. Il vient à Compiègne, non pas en prétendant, mais envoyé d'Italie par Pauline Borghèse, dont il s'est épris, pour se présenter à l'Impératrice Joséphine et obtenir par elle un brevet de lieutenant au régiment de la Tour d'Auvergne. Plus tard, il dévoilera son origine, si Napoléon n'a pas d'héritier. C'est de haute fantaisie. Ce pourrait être plus invraisemblable.

Aussi, M. de Bréda nous dit-il avec une grande bonhomie, mêlée d'un peu de malice : « Sous le patronage d'un écrivain de génie, ce personnage, le Chevalier de Grand-Lys, pourrait bien, un jour, s'inscrire à côté du « Masque de Fer » et de « Guillaume Tell », dans cette phalange de héros hypothétiques qui constituent la légion étrangère de l'histoire. »

Mais pourquoi le romancier n'a-t-il pas conservé à sa fiction son cadre véritable ? Qu'avait-il besoin de défigurer les noms en parlant du Vieux-Moulin et des Rethondes où se rend son héros, auquel il fait franchir l'Aisne sur un pont, alors qu'on passait la rivière en bac ? Pourquoi gête-t-il ainsi à plaisir l'illusion qu'il cherche à nous donner ?

Si on l'en croyait, les nombreux châteaux voisins de la ville n'auraient été, sous l'Empire, que des foyers de conspirations royalistes. Le chevalier de Lancry, dont la famille habitait depuis longtemps le château de Rimberlieu, n'avait-il donc pas reçu des mains de l'empereur l'écharpe de maire de Compiègne ? Les frères de l'Aigle, notamment le marquis Lespérance de l'Aigle, ont-ils jamais songé à faire la moindre opposition aux divers gouvernements qui se sont succédés en France ?

La description de la forêt, loin de cadrer avec les données historiques, n'est qu'un tissu d'erreur. En regard de ces énormités, M. de Bréda place les renseignements précis que lui a fournis un curieux petit volume intitulé : *Description de Compiègne avec le Guide de la Forêt*.

Quoi qu'il en soit de son réquisitoire contre M. Montégut, il réclame l'indulgence en sa faveur, à raison du plaisir que lui a procuré la critique qu'il vient d'en faire. Il se plaît avec l'auteur du Petit Guide à comparer Compiègne à l'Hélicon, en lui donnant la préférence. Il n'y manque qu'une fontaine donnant de bonne eau. Son dernier mot est cette gracieuse invitation adressée à Monseigneur Douais : Nous espérons, Monseigneur, que

votre Grandeur n'attendra pas l'arrivée dans nos murs d'un nouveau Moïse, pour donner raison à notre vieux proverbe :

Nul ne vient à Compiègne
Qui souvent n'y revienne.

Le château de Rimberlieu dont il vient d'être question était-il situé sur la crête de la montagne ou dans la vallée ? Monseigneur Douais désirerait le savoir. M. Cauchemé lui répond que les fouilles pratiquées sur les hauteurs n'ont amené la découverte d'aucune substruction. On ne peut donc affirmer qu'il y ait jamais eu aucune habitation en cet endroit.

M. Plessier, continuant son étude sur les trouvailles faites à Condren (Aisne), dans l'ancien lit de l'Oise, nous fait la description d'un petit monument hiéroglyphique, en calcaire grossier, haut de 23 centimètres sur 16 centimètres de large. Sous une arcade surbaissée, se tiennent debout un homme et une femme, dont les attributs semblent être ceux de Mercure et de sa parèdre l'Abondance ou Rosmerta. Le monument, assez effrité, accuse un art relativement barbare. Les représentations de Mercure n'étaient pas rares dans notre pays, à l'époque gallo-romaine. Le musée de Saint-Germain-en-Laye en possède trois d'origine compiégnoise, qui viennent des fouilles de M. de Roucy. Il s'en trouve jusque dans le Midi de la France. C'est en comparant sa stèle détériorée avec ces divers types, que M. Plessier a pu réussir à l'identifier.

Pensez-vous que ce soit un type national, demande Monseigneur Douais ? A quel époque remonte-t-il ? On n'y remarque plus le fini du travail romain, lui est-il répondu, ce ne peut être qu'un monument gaulois du III^e siècle ou du IV^e.

La séance prend fin avec le vote sur l'admission des nouveaux membres, qui sont reçus à l'unanimité.

A PROPOS D'UN ROMAN

QUI SE PASSE A COMPIÈGNE¹

MONSEIGNEUR,

MESDAMES,

MESSIEURS.

A notre dernière séance, j'avais porté plainte devant vous contre un de nos romanciers les plus en vogue. Chaque jour, sous les yeux d'un nombreux public, cet écrivain se permettait, au rez-de-chaussée du *Petit Journal*, des libertés excessives envers notre histoire locale, objet de notre culte passionné.

Sans pousser plus loin l'instruction de la cause, vous avez décidé que l'affaire viendrait devant votre tribunal à la prochaine audience, et vous m'avez désigné pour prononcer le réquisitoire.

Trois jours plus tard, l'inculpé — en l'espèce, M. Maurice Montégut — retirait sa candidature à la succession du poète Sully-Prudhomme à l'Académie Française.

Nous n'avons pas le mauvais goût d'insister.

Cependant, avant d'entamer l'accusation, je suis pris d'un scrupule. L'auteur d'un roman historique (ou, pour être plus juste, pseudo-historique), n'a-t-il pas des privilèges dont le public ne peut s'offusquer ? La ques-

(1) Lu à la séance du 21 février 1908.

tion fut posée un jour devant Alexandre Dumas père. L'auteur des *Trois Mousquetaires* répondit sans hésiter : « Il est toujours permis de violer l'histoire à condition de lui faire un enfant. »

La métaphore est hardie. Mais peut-on reprocher cette comparaison entre un séducteur et le romancier historique au plus séduisant de tous les conteurs ? Tout au plus lui observerions-nous : « Vous êtes orfèvre, M. Josse. » — Observation de pure forme, car nous ne ferons aucune difficulté d'adopter la jurisprudence établie par cet arrêt. D'abord, parce qu'il est unique en la matière ; de plus, les limites qu'il fixe à la fantaisie de ses imitateurs nous semblent si étroites que nous serions tentés plutôt de les élargir.

Faire un enfant à l'histoire, ou — pour parler un langage moins imagé et moins scabreux, — créer une légende si vraisemblable, si bien adaptée aux temps et aux lieux que les historiens la reproduisent comme authentique, c'est là un tour de force que l'on ne saurait imposer aux romanciers. Nous ne leur en demandons pas tant. Ce que nous exigeons par contre, c'est qu'ils ne gâtent pas à plaisir l'illusion qu'ils cherchent à nous procurer par des inexactitudes trop manifestes.

Sur ce point, du reste, Alexandre Dumas leur a donné l'exemple. Avec quel soin il habille les enfants de son imagination suivant la mode du temps, observant les usages de leur classe, de leur rang, de leur état. Leurs manières, leurs langages sont identiquement ceux de leurs contemporains. Le milieu où ils évoluent, les personnages qu'ils fréquentent

ou rencontrent, les pays où ils séjournent ou qu'ils traversent, sont exactement tels que nous les montrant les documents authentiques. — si bien que non seulement le lecteur, même instruit, se laisse abuser, mais que l'auteur se figure sincèrement que ses héros sont de vrais enfants de l'histoire.

Au premier abord, la donnée du roman *Le Roi sans Trône*, nous avait tout à fait séduit.

Sous le patronage d'un écrivain de génie, ce personnage pourrait un jour s'inscrire à côté du *Masque de Fer* et de *Guillaume Tell*, dans cette phalange de héros hypothétiques qui constituent comme la légion étrangère de l'histoire.

Le *Roi sans Trône*, c'est Louis XVII, évadé du Temple. Encore un, dirait-on ? Pourquoi pas ? Puisque aucun de ceux qui se sont présentés jusqu'ici n'ont réussi à obtenir de l'Histoire la reconnaissance officielle de leur état-civil. Celui de M. Montégut a sur ses prédécesseurs l'avantage de ressembler par plus d'un trait au plus français de nos rois, à celui qui sut conquérir son royaume en hardi et galant capitaine d'aventures avant de le gouverner en grand politique.

Méconnu par ses oncles, traqué par leurs espions, il erre à travers l'Europe sous le nom de Chevalier de Grand-Lys. Pendant les derniers mois de 1805, le hasard de ses courses vagabondes l'amène en Italie et le met en présence de Pauline Borghèse. Il a vingt ans, il est beau et ardent comme l'amour ; la princesse est aussi belle qu'il soit possible de l'être. Le résultat d'une telle rencontre était fatal. Le fils de Louis XVI tombe aux pieds de

la Vénus de l'Olympe napoléonien : elle le reçoit dans ses bras. Et comme un amoureux sincère ne peut avoir de secrets pour l'idole de son âme, le prétendant révèle à la sœur de l'Empereur sa naissance, les persécutions dont il est l'objet, ses luttes et ses espérances. Touchée de tant d'amour et de tant d'infortune, Pauline n'impose à son royal amant qu'une seule condition pour être toute à lui : que jamais il n'entreprenne rien contre l'Empereur. Qu'il entre dans les armées impériales, elle l'y aidera et le protégera en respectant son incognito. Il est brave, il acquerra de la gloire, et, si un jour, les prédictions pessimistes de l'impératrice Lætitia viennent à se réaliser, si « cela ne dure pas », alors le général de Grand-Lys, après avoir brillamment combattu pour son pays, pourra sans crainte révéler sa naissance aux Français, qui n'hésiteront plus à reconnaître en ce vaillant le vrai sang du Béarnais.

C'est pour se présenter à Joséphine et obtenir par elle un brevet de lieutenant au régiment de La Tour d'Auvergne, que notre héros vient à Compiègne.

Jusqu'à ce moment du récit, nous avons pu croire que l'auteur avait découvert la clef de l'énigme, qu'il nous apprenait enfin *la Vérité sur Louis XVII*. Je ne serais pas étonné si, au cours de la publication des premiers chapitres, le journal *La Légitimité* n'avait eu à souffrir de nombreux désabonnements. Mais à présent, les Naundorf doivent être rassurés. Grand-Lys cesse d'être pour eux un compétiteur sérieux. Ce n'est plus l'héritier des Bourbons, c'est le prince Charmant des Contes de fée, égaré sous un nou-

veau déguisement à travers les légendes de l'épopée impériale.

Cela devient évident pour les moins avertis, dès qu'il met le pied dans notre ville. Non seulement nos concitoyens, mais les nombreux touristes, les milliers de visiteurs que nous amènent chaque dimanche les trains de plaisir, connaissent l'*Hôtel de la Cloche*. C'est là que, depuis plusieurs siècles déjà, sont descendus — soit pour y loger, soit pour y prendre leurs repas — tous les voyageurs de marque, tels les Trois Mousquetaires, le Comte de Monte-Christo et, plus récemment, le Maréchal de Mac-Mahon.

Le Chevalier lui, s'arrête à la *Cloche d'Or*, une maison qui n'a rien de commun avec notre vieille hostellerie, que le nom et la proximité de l'Hôtel de Ville. Pour y dîner sans attirer l'attention, les conspirateurs et les policiers y viennent déguisés en garde-chasse, en laboureurs, que sais-je ? En un mot, ils s'affublent de costumes qui les signaleraient de suite comme suspects aux commensaux habituels de l'aristocratique hôtel. Un autre, pour passer inaperçu, s'est transformé en marchand de grains de Belgique, venu tout exprès à Compiègne pour le jour du marché. Aujourd'hui encore, malgré les facilités des transports et de la circulation, la présence d'un négociant étranger sur notre marché exciterait une certaine curiosité.

Ce jour-là, la place Saint-Jacques est encombrée de carrioles bâchées de vert à un cheval. Mais alors, où pouvait-on ranger les sacs de blé, d'orge et d'avoine et les lourdes charrettes qui les avaient apportés ? On ne vendait pourtant pas ses grains sur échantillons en 1806 !

Mais voilà Grand-Lys chevauchant dans les environs. Il appelle Vieux-Moulin, *le* Vieux Moulin, — et Rethondes, *les* Rethondes ; — légères inexactitudes excusables chez ce chevalier errant, circulant dans nos parages pour la première fois. Mais, ce qui est plus étonnant, c'est qu'à cette époque il ait pu traverser l'Aisne sur le pont de Rethondes. Il existe certainement encore aujourd'hui dans ce village des habitants qui se souviennent du temps où, moins privilégiés que le lieutenant du régiment d'Auvergne, ils n'avaient d'autre ressource, pour passer sur la rive gauche, que de prendre le bac. Ce sont là erreurs de détails qu'il serait aisé de faire disparaître. Malheureusement, le romancier n'est pas plus heureux quand il nous décrit la physiologie générale de la ville, de la forêt et des environs tant au physique qu'au moral.

Ainsi, il nous représente les châteaux voisins, très nombreux autour de la ville, comme ayant été sous l'Empire autant de foyers de conspirations royalistes. L'un d'eux est même le repaire d'une bande de brigands vendéens déterminés à assassiner l'usurpateur.

Or, la ville était alors administrée par le chevalier de Lancry, dont la famille habitait depuis de longues années le château de Rimberlieu. Ancien lieutenant du Roy pour la ville de Compiègne, il n'avait pas hésité à accepter des mains de l'Empereur l'écharpe de Maire. Parmi les plus notables châtelains des environs, il est juste de citer les de l'Aigle. Cette famille était alors représentée par deux frères que plusieurs de nous ont pu connaître. — Quelle avait été leur attitude lorsque Napoléon perçait sous Bonaparte ?

L'aîné, le Marquis, s'appelait : *L'Espérance de l'Aigle*.

On pourrait ajouter, comme l'Agamemnon de la *Belle Hélène* :

Ce nom seul me dispense
D'en dire plus long ;
J'en ai dit assez, je pense,
En disant son nom.

La plupart des mémoires du temps signalent les exploits cynégétiques des deux frères, et leurs succès à la cour. Quand s'éteignirent les lustres de Trianon sous le souffle de la Révolution, ils consacrèrent toute leur ardeur au culte exclusif de Saint Hubert. A l'automne 1792, ils furent arrêtés au milieu d'une chasse, et allèrent rejoindre la noblesse des environs à la prison de Chantilly, première étape vers la guillotine. S'ils purent recouvrer leur liberté avant de pousser plus loin la lugubre route, ils ne le durent qu'à la chute de Robespierre. Aussi, quand les Merveilleuses ouvrirent leurs salons, ils crurent s'acquitter d'un devoir de reconnaissance en se montrant parmi les plus empressés dans les temples où régnait Notre-Dame de Thermidor. On les cita parmi les Incroyables les plus à la mode. Lorsque Bonaparte voulut introduire à la Malmaison les habitudes de l'ancienne cour, les de l'Aigle s'empressèrent de lui offrir le concours de leur expérience. Naturellement, ils suivirent aux Tuileries le Premier Consul devenu Empereur.

Certes, beaucoup d'autres châtelains étaient loin de montrer autant d'enthousiasme pour le nouveau régime. On le boudait : on s'abstenait de paraître aux chasses et aux fêtes de

M. de Buonaparte. Mais, en somme, l'opposition des plus acharnés se bornait à former pour le retour des Lys des vœux aussi discrets que stériles. Si timide était leur résistance que jamais ils n'osèrent contre l'Empire la manifestation anodine par laquelle vingt-cinq ans plus tard ils témoignaient annuellement de leur hostilité envers le régime de 1830. On sait en quoi elle consistait.

Lorsque le Roi-Citoyen faisait son entrée dans sa bonne ville de Compiègne, pour se rendre directement au château de ses pères (ou, plus exactement, de ses aînés), les voitures, après avoir traversé la place de l'Hôpital, suivaient dans toute sa longueur la rue des Domeliers. Or, à peine s'étaient-elles engagées dans cette voie aristocratique que les fenêtres des vieux hôtels, demeurées jusque-là ouvertes, se refermaient une à une à mesure que s'avancait le royal cortège, l'accompagnant d'un bout à l'autre et jusqu'à la rue du Paon, du bruit sec des volets claqués avec violence.

Jamais complot aussi criminel ne fut tramé contre la Majesté impériale par les royalistes de Compiègne et des environs. Bien mieux : dans beaucoup de familles, même les plus hostiles à l'Ogre de Corse, il s'est trouvé des jeunes gens qui combattirent vaillamment sous le drapeau tricolore, non dans des corps spéciaux comme les héros de M. Montégut, mais dans les régiments réguliers, voire dans la Garde impériale.

J'ai encore connu, dans mon enfance, la survivante d'une de ces familles ennemies irréconciliables de l'Usurpateur, ma grand'tante, Bibiane de Donéval. Tout ce qui touchait à l'Empire lui était en si grande horreur, que

malgré sa dévotion, malgré sa ferveur toute spéciale pour Notre-Dame de Bon-Secours, elle ne voulut plus mettre les pieds dans la Chapelle conservée au culte par sa famille à partir du jour où, dans une des niches de la façade, elle aperçut la statue de saint Jean. Songez donc : l'Évangéliste est représenté accompagné d'un aigle ! L'aigle ! le signe de l'Anté-Christ ! Car, pour elle, l'auteur du Concordat n'était rien moins que l'Anté-Christ. Cependant son neveu, le fils de sa propre sœur, qui ne professait guère au dire de mes parents, un plus grand attachement au Bonapartisme, son neveu de Monchy entra à quinze ans comme sous-lieutenant dans la garde impériale et y fit toute les campagnes depuis 1807 jusqu'à 1815.

On pourrait citer bien d'autres exemples. Je défie, par contre, de nommer une seule famille de la ville ou des environs qui ait, à cette époque, entretenu des relations avec des conspirateurs royalistes de Vendée ou d'ailleurs.

Que la société compiégnoise ait fait à l'Empire une opposition moins active encore qu'aux d'Orléans, c'est ce que j'ai toujours entendu affirmer par les contemporains de ces deux époques. C'est ce qui explique une réponse bien caractéristique du marquis Lespérance de l'Aigle au comte de Béthune. Au cours de l'automne 1830, ce dernier reprochait à l'ancien danseur de Marie-Antoinette de suivre les chasses du nouveau Roi. — « Pou'quoi pas ? répondit l'ancien muscadin avec le langage affecté du Directoire qu'il conserva jusqu'à ses dernières paroles, pou'quoi pas ? Ai chassé avé Louis Sei., chassé avé Ba.a, chassé avé Bonapa'te, chassé avé

les P'inces, pou'quoi pas chassé aussi avè d'O'léans ? »

Sous sa forme bizarre, cette réponse ne manquait pas de justesse, puisque la société n'avait pas tenu rigueur aux anciens habitués de Trianon, de se livrer à leur passion cynétique avec les membres du Directoire, encore moins par la suite avec le soldat de fortune qui, en usurpant le trône, avait rétabli l'ordre, la tranquillité, le respect de la propriété et la sécurité des existences.

Mais, à tout prendre, quels que fussent les sentiments de la noblesse compiégnoise à l'égard de l'Empereur, leur eût-il été possible de devenir des conspirateurs ? Il faut un terrain spécial pour faire germer les complots. On conspire dans une grande ville où l'on est perdu dans la foule, ou dans une demeure isolée, d'accès difficile, éloignée de toute surveillance.

Notre auteur le sait bien, et cela ne l'embarrasse pas. Il entoure de tous côtés notre ville, sur la rive droite comme sur la rive gauche, de bois impénétrables. Quant à la forêt proprement dite, beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, elle était, paraît-il, complètement inculte. « En dehors des trente chemins forestiers tracés sous les trois derniers règnes », il n'existait pour circuler à travers les fourrés inextricables des *tailis*, que quelques sentiers, véritables cloaques où l'on risquait de s'embourber à chaque pas. D'ailleurs peu d'hommes étaient assez audacieux pour s'y aventurer ; car elle était peuplée de bandits de toute sorte, politiques ou autres.

Quant aux manoirs des redoutables châte-

lains, ils étaient bâtis en pleine forêt domaniale. Le plus inabordable, d'après les indications de l'auteur, paraît situé aux environs du Berne, puisqu'il est sur la rive gauche de l'Aisne, non loin de la route qu'une servante de l'auberge de Rethondes indique à Grandlys comme la plus courte pour rentrer à Compiègne. C'est vraiment bien près du Palais impérial, de la garnison, des gendarmes et de la police secrète, pour y recevoir en sûreté quarante Vendéens à cheval et armés jusqu'aux dents ! C'est également bien près de la grand'route impériale de Soissons pour échapper à la surveillance !

Ce qui nous a frappé surtout, c'est l'état général de la forêt : les terrains de la rive droite de l'Oise, couverts de bois au commencement du XIX^e siècle, et rendus seulement depuis à l'agriculture ! Si peu considérables qu'aient été dans ces parages les reboisements pendant ces cent dernières années, ils doivent certainement égaler, sinon dépasser, les défrichements. Comment la forêt qui comptait en 1765, 27.000 arpents, pouvait-elle en 1806 couvrir des terrains cultivés aujourd'hui, alors que cette même forêt a une superficie de 15.000 hectares ?

Une forêt de l'Etat inculte ! Une des principales opérations de la culture forestière est de celles que l'Etat ne néglige jamais, et qu'il pratique même plus largement quand ses finances sont obérées : c'est la coupe annuelle. Il est vrai que le transport des bois exige des chemins carrossables, et que Grandlys n'y compte que trente chemins forestiers.

Les archives de l'Inspection nous donneraient des renseignements certains sur l'état

de la voirie forestière à l'époque qui nous occupe ; mais notre aimable Président m'a communiqué un très curieux petit volume que beaucoup d'entre vous connaissent d'ailleurs, et qui m'a fourni des documents plus que suffisants. Il est intitulé : « *Description de Compiègne, avec le guide de la forêt* ». M. Pellassy l'attribue à Louis XVI, alors âgé de 44 ans, sous la direction du sieur Denis, géographe des enfants de France. La première édition parut en 1765 ; l'exemplaire que j'ai eu entre les mains est de la seconde, parue en 1769.

J'y vois qu'à cette époque, la forêt était percée de 339 routes, sans compter 27 routes cavalières, les grands chemins de Paris, Crépy, Pierrefonds et Soissons, les 8 pans du grand octogone et ceux du petit octogone. Ajoutez que Louis XV avait « fait faire au surplus beaucoup de chemins et routes tournantes, pour monter et descendre aisément en calèche sur les montagnes ». Cela suffit amplement pour constater que Grandlys avait pris pour la forêt de Compiègne quelque forêt magique de Brocéliande ou de la Belle au Bois Dormant.

Deux autres personnages du roman se dirigeant de Vieux-Moulin vers Soissons, se croient obligés de gagner cette ville pour trouver un relai de poste. Ils doivent passer précisément devant le relai de Jaulzy au moment où ils font cette réflexion, qu'à dix lieues à la ronde il n'en existe pas en dehors de Soissons et de Compiègne.

Cette forêt dangereuse pour les honnêtes gens, si propice aux malandrins, où des conjurés manœuvrent par escadrons, est

néanmoins sillonnée de patrouilles de gendarmes et de dragons (1). Mais le romancier supprime complètement les gardes et les postes forestiers.

Quant aux taillis dont aurait été couvert le domaine de l'Etat, il est étrange qu'ils aient pu en quelques années donner naissance aux hautes futaies que nous y admirions déjà, il y a, hélas ! plus d'un demi-siècle.

Mon guide princier me donne encore à cet égard un renseignement positif. En 1769, la forêt de Compiègne se composait de 24.000 arpents de futaie et de 3.000 seulement de taillis, landes, prairies et clairières. Ces clairières n'étaient certainement pas plantées de sapins comme celle où notre auteur place le hameau du Vieux-Moulin.

Mais si, en dehors de ces arbres verts, il ne voit que du taillis dans la forêt, par contre, il nous montre le parc planté d'arbres séculaires. Or, en 1769, d'après le dauphin, à coup sûr bien renseigné sur ce point, l'intérieur du « Nouveau Jardin », commencé en 1755, à l'entrée de « La Plaine » qui s'étendait entre le Château et la forêt, n'était pas encore terminé. Néanmoins, « on y a placé, dit-il, sur des terrasses de beaux quinconces de tilleuls qui ont sept allées de largeur sur une longueur considérable ». Ce sont ces tilleuls qui ornent encore les deux terrasses latérales du Parc : ils paraissent, en effet, beaucoup plus vieux que les arbres disséminés dans les bosquets. Cependant, même ces doyens du parc

(1) A cette époque, en effet, le 5^e dragons, commandé par le prince Louis Bonaparte, tenait garnison à Compiègne.

étaient tout juste quinquagénaires lorsque Grandlys les vit pour la première fois. Ce fut Louis XVI qui acheva de planter « la Plaine ». Ainsi, les arbres du grand parc étaient de 25 ans moins séculaires encore que ceux de l'ex- « Nouveau-Jardin ».

Nous ne saurions passer sous silence l'étonnante équipée que notre romancier fait accomplir à l'une des dames d'honneur de Joséphine, Louise de Castelet. Vêtue suivant la mode adoptée à la cour de l'indolente créole, chaussée de bas de soie à jour et d'escarpins si fragiles qu'ils auraient demandé grâce au bout d'une demi-heure de promenade dans les allées les mieux entretenues, — elle traverse tout l'enclos des deux parcs, en sort et s'enfonce dans cette forêt inculte où les chemins ne sont que des sentiers coupés de fondrières. Elle s'en va droit au carrefour du Chêne-Vert... à droite des Beaux-Monts ? A droite de la Grande Vue des Beaux-Monts, soit ; mais M. Montégut nous a dit lui-même que cette vaste déroulée ne fut percée que quelques années plus tard à l'intention de Marie-Louise. Il ne s'agit donc pas de l'allée, mais de la colline même. En ce cas, l'indication est fautive : les Beaux-Monts ne commencent à s'élever qu'à 300 mètres environ au-delà du Chêne-Vert, et s'étendent vers la droite jusqu'à Saint-Corneille. Mais peu importe ! Nous sommes trop heureux de voir la belle dame d'honneur arriver saine et sauve, elle et ses escarpins, au milieu de cette forêt sauvage. Du reste, elle a tous les bonheurs : au pied de l'« arbre qui a donné son nom au carrefour (?) », elle trouve un beau banc de pierre où elle peut s'asseoir sans tacher sa

robe de linon blanc. Elle n'y est en but à d'autres attaques qu'aux innocentes, taquineries d'écureuils qui la bombardent de glands *à peine mûrs* (?), je crois bien : on est au 15 juillet ?

Il est assez bizarre que cette femme, qui est une habile et subtile policière et qui connaît si bien la forêt, ait choisi, pour s'y entretenir secrètement avec un agent de Fouché, le voisinage immédiat du poste des Vineux. Car si certains murs ont des oreilles, ceux de l'habitation d'un garde doivent en avoir de particulièrement fines et attentives. Comment se fait-il, d'ailleurs, que ce carrefour existât quand la forêt ne comptait que 30 routes, puisqu'en 1765, — alors que 339 chemins s'y croisaient déjà, — on n'y rencontrait pas encore de carrefour de ce nom ?

Quoi qu'il en soit, tout se passe pour le mieux : l'agent vient au rendez-vous et, — le conciliabule terminé — la jolie policière s'en retourne d'un trait jusqu'au Palais et vient reprendre sa place au salon de l'impératrice, sans que personne se soit aperçu de son absence. La fine chaussure, les bas de soie à jour ne gardent aucune trace de cette expédition à travers des fourrés sans chemins.

M. Montégut nous dit que les appartements de Joséphine étaient ceux occupés autrefois par Marie-Antoinette. Ils étaient donc situés dans cette partie du palais qui donne sur la place et sur la haute terrasse qui s'élève en face de la rue d'Alger (alors rue du Paon). Ce fut sous Napoléon III l'appartement dit des Princes. C'était certes un logement très agréable ; mais, si de ses fenêtres Joséphine voyait

(comme l'affirme M. Montégut) les pelouses du Parc se déroulent en face d'elle jusqu'à la forêt, on ne s'étonne plus des plaintes des sœurs de Napoléon accusant l'impératrice de les regarder de travers.

Et maintenant, je conclus.

Messieurs de la cour,
Messieurs les Jurés,

Quelle que soit l'horreur qu'inspire à vos âmes éprises de vérité l'énormité de pareilles fautes, je réclame l'indulgence en faveur de leur auteur. Aussi bien, le seul lésé en cette affaire, c'est le chevalier de Grandlys dont l'origine se trouve définitivement fixée au royaume de *Fantaisie*. La cause ne relève donc nullement du tribunal de l'Histoire. D'ailleurs, personnellement, j'aurais mauvaise grâce à maintenir ma plainte. C'est, en effet, aux erreurs de l'inculpé que je dois d'avoir fait connaissance avec le petit livre dont je vous ai déjà entretenu. J'y ai fait d'intéressantes découvertes et j'y ai trouvé, entre autres observations curieuses, cette réflexion encore pleine d'actualité — dont l'auteur fait suivre une séduisante description de Compiègne.

« Il ne manque à cette ville qu'une fontaine qui donne de bonne eau à boire. Si quelque citoyen, assez zélé pour le bien public, procurait cet avantage à la Ville de Compiègne, ce seroit pour lors un séjour délicieux et P. Lagnerius (sçavant Professeur de Toulouse, natif de Compiègne) diroit avec plus de raison, *que si Jupiter ou Apollon, jaloux de notre bonheur retournoit en ce monde accompagné de ses Muses, il quitteroit le*

séjour de l'Hélicon pour choisir celui de Compiègne ».

On sait que, malgré cette restriction sur les charmes de notre cité, Louis XVI n'en fit pas moins un de ses séjours favoris.

Nous espérons donc, Monseigneur, qu'à l'exemple du royal écrivain, Votre Grandeur n'attendra pas l'arrivée dans nos murs, d'un nouveau Moïse, pour donner raison à notre vieux proverbe :

Nul ne vient à Compiègne
Qui souvent n'y revienne.

Comte JACQUES DE BRÉDA.
